

Formation DS28 : Convention collective du 15 mars 1966 - Visio

🕒 2 jours

📅 Dernière modification le 8 août 2024

Présentation

Vous êtes concernés par la gestion du personnel et vous souhaitez connaître les principales particularités de la convention collective du 15 mars 1966 (CCN 66) et acquérir une réelle expertise.

Objectifs de la formation

- ✓ Identifier les principales spécificités de la CCN 66
- ✓ Articuler les dispositions légales et les jurisprudences récentes avec les dispositions conventionnelles
- ✓ Limiter les risques de contentieux

Public

- ✓ Cadre de direction, cadre fonctionnel et professionnel en charge des RH et/ou de la gestion du personnel
Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap

Pré-requis

Notions en droit social

Programme

Module 1 - Présentation de la CCN 66 : environnement conventionnel et structuration

La gestion des absences liées à la santé

- Le congé de maladie (article 26) et l'intervention de la prévoyance
- Le congé pour accident du travail et maladie professionnelle (article 27)

Module 2 - Les congés

Les dispositions particulières en matière de congés

- Les congés payés (article 22) ; acquisition pendant un arrêt maladie
- Les congés d'ancienneté (article 22) : période d'acquisition, moment de la prise
- Les congés payés supplémentaires conventionnels (congés trimestriels - CT) : la problématique liée à l'acquisition des CT en cas d'absence, la prise des CT, le décompte des CT

Module 3 - Le classement d'un salarié

Recrutement, classification, rémunération

- Détermination de l'emploi occupé et rattachement aux grilles conventionnelles
- La reprise d'ancienneté (article 38), la promotion (article 38), la majoration d'ancienneté (article 39), le changement de catégorie temporaire (article 40)
- Les éléments de base du salaire conventionnel
- Focus sur l'indemnisation de l'astreinte (annexe 6)

Module 4 - Le pouvoir disciplinaire et la rupture du contrat de travail

Le pouvoir disciplinaire

- Les sanctions disciplinaires, le dossier disciplinaire, la procédure disciplinaire

Les indemnités spécifiques liées à la rupture du contrat

- ✓ Le départ à la retraite (article 18)
- ✓ Le licenciement (article 17)

Les plus de la formation

- ✓ Méthode pédagogique expositive et interactive
- ✓ Quiz, mise en situation, cas pratiques, retours d'expériences

Évaluation

- ✓ La validation des acquis se fait tout au long de la formation à travers des exercices d'application et des études de cas
- ✓ Un questionnaire d'évaluation des acquis est remis à chaque participant au terme de la formation

Formations complémentaires

- ✓ Sécuriser la gestion des contrats à durée déterminée - DS6
- ✓ Employer des salariés à temps partiel dans le secteur associatif - DS10

Formation disponible en intra

Une formation intra c'est :

- ✓ Une analyse précise de votre demande
- ✓ Une proposition détaillée de formation
- ✓ Une formation planifiée en concertation avec le centre de formation

Sur devis seulement.

Organisme de formation enregistré
sous le numéro 11 75 54735 75.
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.

nexem.fr/formation
formation@nexem.fr
Tél : 01 55 45 33 02